



Démographie des médecins en Pays de la Loire

Psychiatres

Situation 2017 et évolution

CHIFFRES-CLÉS

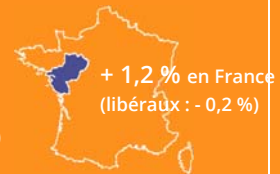


636 psychiatres
en Pays de la Loire

+ 2,0 %

par an depuis 2012

(- 0,9 % parmi les libéraux)



16 % âgés de moins de 35 ans



30 % âgés de 60 ans et plus

17 médecins pour 100 000 hab.
(- 26 % par rapport à la France)



62 % diplômés dans la région

40 % exercent en libéral



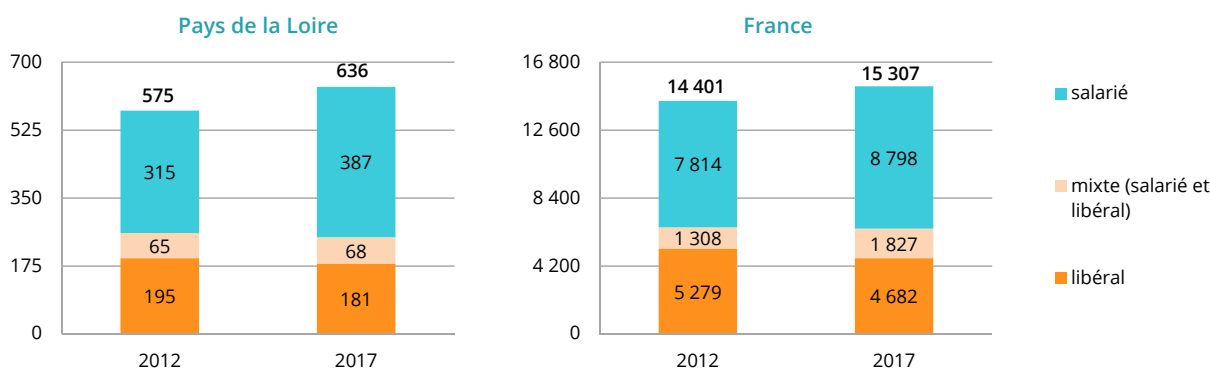
28 % des libéraux installés
en cabinet de groupe ou MSP

ENSEMBLE DES PSYCHIATRES

► La région Pays de la Loire compte 636 médecins spécialistes en psychiatrie au 1^{er} janvier 2017. Comme en France, environ 40 % exercent en libéral ou mixte (libéral et salarié). Parmi ces 636 praticiens, six exercent comme remplaçants, soit 1 % (près de 2 % en France). Au cours des cinq dernières années, le nombre de psychiatres a progressé de + 2,0 % par an dans la région, près de deux fois plus rapidement qu'en France (+ 1,2 %) [Fig3]. Le nombre de praticiens en libéral a diminué (- 0,9 % par an) alors qu'il a connu une progression pour l'exercice salarié (+ 4,2 %) (respectivement - 0,2 % et + 2,4 % en France).

Fig1 Effectifs et évolution du nombre de psychiatres* selon leur mode d'exercice

Pays de la Loire, France (01/01/2012-2017)



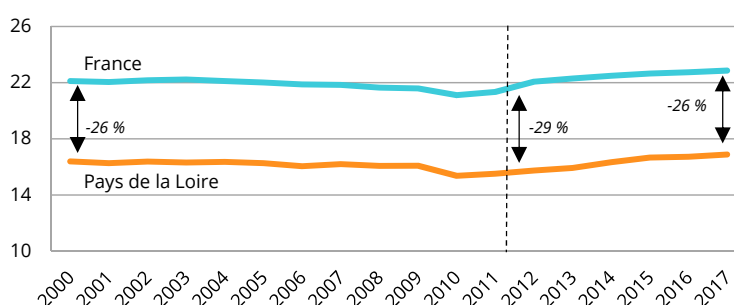
Source : RPPS (Drees) / Exploitation ORS Pays de la Loire * Y compris médecins remplaçants.

Densité

► La densité de médecins spécialistes en psychiatrie dans les Pays de la Loire est de 17 pour 100 000 habitants [Fig3]. Cette densité est inférieure de 26 % à la moyenne nationale (23 pour 100 000). Depuis 2012, cet écart tend légèrement à se réduire, en lien avec la progression de la densité de praticiens plus marquée en région qu'en France.

Fig2 Évolution de la densité* de psychiatres**

Pays de la Loire, France (01/01/2000-2017)



Sources : Adeli, RPPS (Drees) / Exploitation ORS Pays de la Loire
----- Rupture de série : Adeli (2000-2011), RPPS (2012-2017).

* Pour 100 000 habitants.

** Y compris médecins remplaçants.

Note de lecture : en 2000, la densité observée en Pays de la Loire est inférieure de 26 % à la moyenne nationale.

► Au sein de la région, la densité de psychiatres varie fortement selon les départements. La Vendée, la Mayenne et la Sarthe présentent les densités les plus faibles (9 à 13 pour 100 000 habitants), nettement inférieures à celle observée au plan national (23). Par contre, la Loire-Atlantique et le Maine-et-Loire se caractérisent par les densités les plus élevées des départements ligériens (21), et proches de la moyenne nationale.

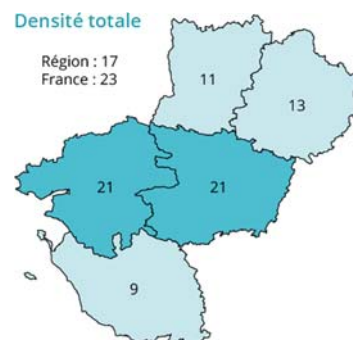
Fig3 Effectifs, densité* et évolution des psychiatres par département**

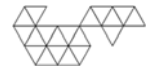
Pays de la Loire, France (01/01/2012-2017)

	2017				2012/17
	Total		dont libéraux ***		
	Effectif	Densité*	Effectif	Densité*	Évolution eff. total
Loire-Atlantique	293	21,0	120	8,6	+ 1,4 %
Maine-et-Loire	169	20,7	72	8,8	+ 3,4 %
Mayenne	35	11,4	16	5,2	+ 1,2 %
Sarthe	76	13,4	24	4,2	+ 3,2 %
Vendée	63	9,3	17	2,5	+ 0,6 %
Pays de la Loire	636	16,9	249	6,6	+ 2,0 %
France	15 307	22,9	6 509	9,7	+ 1,2 %

Sources : RPPS (Drees), Insee / Exploitation ORS Pays de la Loire

* Pour 100 000 habitants. ** Y compris médecins remplaçants. *** Y compris mixte.





Pyramide des âges

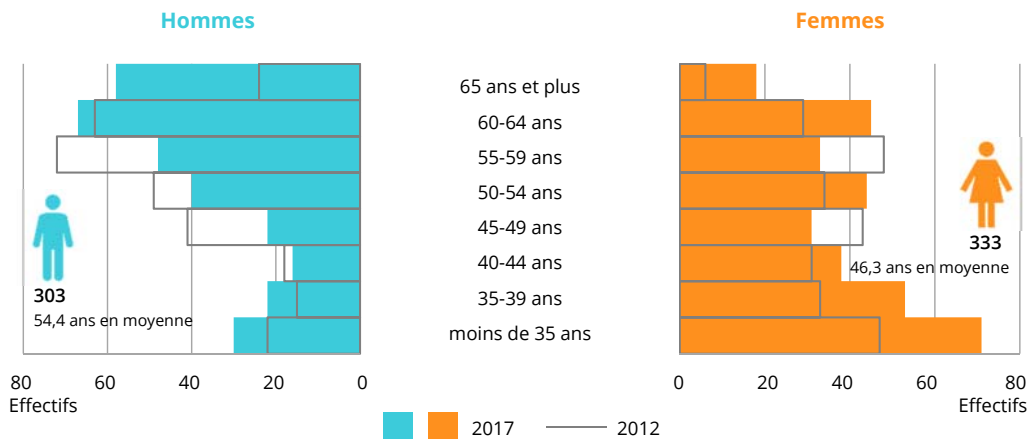
► L'âge moyen des médecins spécialistes en psychiatrie s'élève à 50,2 ans en 2017 (52,7 ans en France).

Cette moyenne est comparable à celle observée en 2012, mais le profil démographique de ces praticiens a fortement évolué. Les psychiatres âgés de moins de 35 ans, et ceux de 60 ans et plus, sont 1,3 fois plus nombreux en 2017 qu'en 2012. Ces deux groupes d'âge représentent ainsi 16 et 30 % des médecins spécialistes en psychiatrie en 2017 (11 et 37 % en France).

En 2017, 52 % des praticiens sont des femmes (51 % en France), contre 47 % en 2012. Cette proportion atteint 70 % parmi les praticiens âgés de moins de 40 ans.

Fig4 Répartition des psychiatres* par tranche d'âge et par sexe

Pays de la Loire, France (01/01/2012-2017)

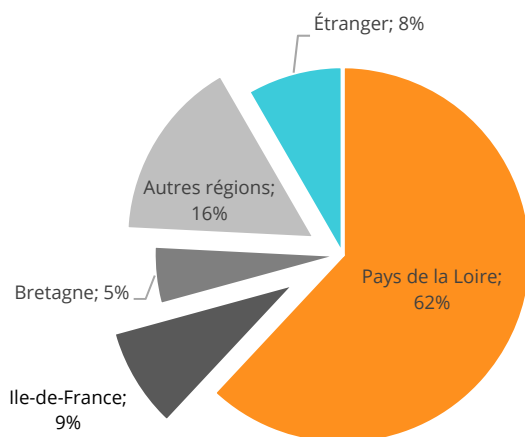


Source : RPPS (Drees) / Exploitation ORS Pays de la Loire
* Y compris médecins remplaçants.

Formation

Fig5 Répartition des psychiatres* selon la région d'obtention du diplôme

Pays de la Loire (01/01/2017)



► 62 % des médecins spécialistes en psychiatrie exerçant en 2017 ont obtenu leur diplôme dans la région Pays de la Loire, à la faculté de Nantes (57 %) ou d'Angers. 30 % ont obtenu leur diplôme dans une autre région française. 8 % ont obtenu leur diplôme à l'étranger (11 % au plan national).

► Parmi les médecins diplômés à l'étranger, 28 % ont obtenu leur diplôme en Europe, 21 % en Roumanie (respectivement 41 et 21 % au plan national). La moitié des médecins diplômés à l'étranger sont de nationalité française (49 % au plan national).

Source : RPPS (Drees) / Exploitation ORS Pays de la Loire
* Y compris médecins remplaçants.

EXERCICE LIBÉRAL

Installation en cabinet de groupe et maison de santé pluriprofessionnelle (MSP)

► L'installation en groupe est définie dans le RPPS comme le partage, entre plusieurs professionnels de santé libéraux, de locaux et/ou de moyens. Elle peut prendre plusieurs formes juridiques (sociétés de type SCM ou SCI, contrats d'associations...) et fait l'objet d'une déclaration au Conseil de l'Ordre des médecins.

► Selon le RPPS, 28 % des psychiatres libéraux sont installés en groupe (cabinet de groupe ou MSP) en 2017, soit une proportion un plus élevée qu'au plan national (25 %).

Cette proportion est très inférieure à celle observée en moyenne parmi l'ensemble des spécialistes, hors généralistes (71 %).

Fig6 Proportion de médecins spécialistes libéraux* installés en groupe**

Pays de la Loire, France (01/01/2017)

	Pays de la Loire	France
Spécialistes en psychiatrie	28 %	25 %
Ensemble des spécialistes (hors généralistes)	71 %	57 %

Source : RPPS (Drees) / Exploitation ORS Pays de la Loire

* Libéraux ou mixtes, hors médecins remplaçants.

** Cabinet de groupe ou MSP.

Mode de conventionnement

► Selon les données de l'assurance maladie, fin 2016, 81 % des psychiatres libéraux exercent en secteur 1, c'est-à-dire qu'ils appliquent les tarifs conventionnels de l'assurance maladie (65 % en France).

19 % des praticiens sont en secteur 2 (honoraires libres), c'est-à-dire qu'ils sont autorisés à pratiquer des dépassements d'honoraires (34 % France).

Fig7 Répartition des psychiatres libéraux* selon leur mode de conventionnement

Pays de la Loire, France (31/12/2016)

	Pays de la Loire	France
Secteur 1 (tarif conventionné assurance maladie)	81 %	65 %
Secteur 2 (honoraires libres)	19 %	34 %
Secteur 3 (tarif non conventionné)	< 1 %	1 %
Total	100 %	100 %

Source : Snir (Amos) / Exploitation ORS Pays de la Loire

* Hors médecins remplaçants.

Sources de données

Il existe plusieurs sources d'information pour dénombrer les médecins : les données du Conseil national de l'Ordre des médecins (Cnom), le Répertoire partagé des professionnels de santé (RPPS), les données de l'assurance maladie (Cnam).

Les effectifs de médecins peuvent varier selon la source utilisée et l'organisme qui en réalise l'exploitation, les champs d'analyse retenus n'étant pas définis de manière analogue.

L'exploitation du RPPS par la Drees correspond à une photographie au 1^{er} janvier de l'ensemble des médecins inscrits au tableau de l'Ordre, "actifs", c'est-à-dire enregistrés dans le répertoire comme étant en exercice et avec au moins une activité en cours en France. Cette définition inclut les médecins remplaçants "thésés", ainsi que les médecins qui cumulent emploi et retraite ; elle exclut les médecins temporairement sans activité. Les médecins n'ayant pas d'activité soignante (activités de recherche, de prévention...) n'ont pas d'obligation à s'inscrire à l'Ordre ; leur effectif dans le fichier du RPPS est donc sous-estimé. Les médecins sont comptabilisés au lieu de leur département d'inscription au Conseil de l'Ordre. S'ils exercent dans plusieurs lieux d'activité, ils ne sont comptés qu'une seule fois.

Les données de la Cnam (Sniiram-Amos) permettent de comptabiliser chaque année les effectifs de médecins libéraux actifs au 31 décembre, parmi ceux dont l'activité a donné lieu à remboursement par les caisses gérant l'assurance maladie. Les médecins remplaçants ne sont pas comptabilisés, leur activité étant enregistrée au nom des médecins qu'ils remplacent.

AUTRES PUBLICATIONS DE SYNTHÈSE SUR LA DÉMOGRAPHIE MÉDICALE

Médecins généralistes, Ophtalmologistes (mai 2018), Rhumatologues, Cardiologues, Neurologues (juillet 2018).



Accès direct : www.santepaysdelaloire.com/chiffres-et-donnees-de-sante/la-sante-observee/soins-prevention-et-accompagnement

Voir aussi le site de l'ORS : www.santepaysdelaloire.com/ors

Définitions et sources : www.santepaysdelaloire.com/chiffres-et-donnees-de-sante/lexique

Auteur : ORS Pays de la Loire

Financement : Agence régionale de santé et Conseil régional des Pays de la Loire

Citation suggérée : ORS Pays de la Loire. (2018). Démographie des médecins en Pays de la Loire : psychiatres. Situation 2017 et évolution. *La santé observée*. #4. 4 p.

L'ORS Pays de la Loire autorise l'utilisation et la reproduction des résultats de cette étude sous réserve de la mention des sources des données utilisées et de leur analyse par l'ORS.

ORS Pays de la Loire • Tél. 02 51 86 05 60 • accueil@orspaysdelaloire.com